

DATE DE PUBLICATION : 4 décembre 2012

Le Secrétaire général

Délégation de signature

Vu la délégation de pouvoirs du gouverneur de la Banque de France donnée au secrétaire général le 5 janvier 2011 ;

Vu la délégation de signature donnée par M. Robert OPHÈLE, second sous-gouverneur, à Mme Nathalie AUFAUVRE le 3 décembre 2012.

Délégation permanente est donnée à M. Dominique LABOUREIX, directeur de la direction Financière et du Contrôle de gestion et, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. David ADAM adjoint au directeur de la direction Financière et du Contrôle de gestion, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités de la direction Financière et du Contrôle de gestion, à l'exception, d'une part, de la nomination des chefs de service et, d'autre part, des actes pour lesquels une délégation de pouvoirs a été accordée.

Fait à Paris, le 3 décembre 2012

Nathalie AUFAUVRE